

2022

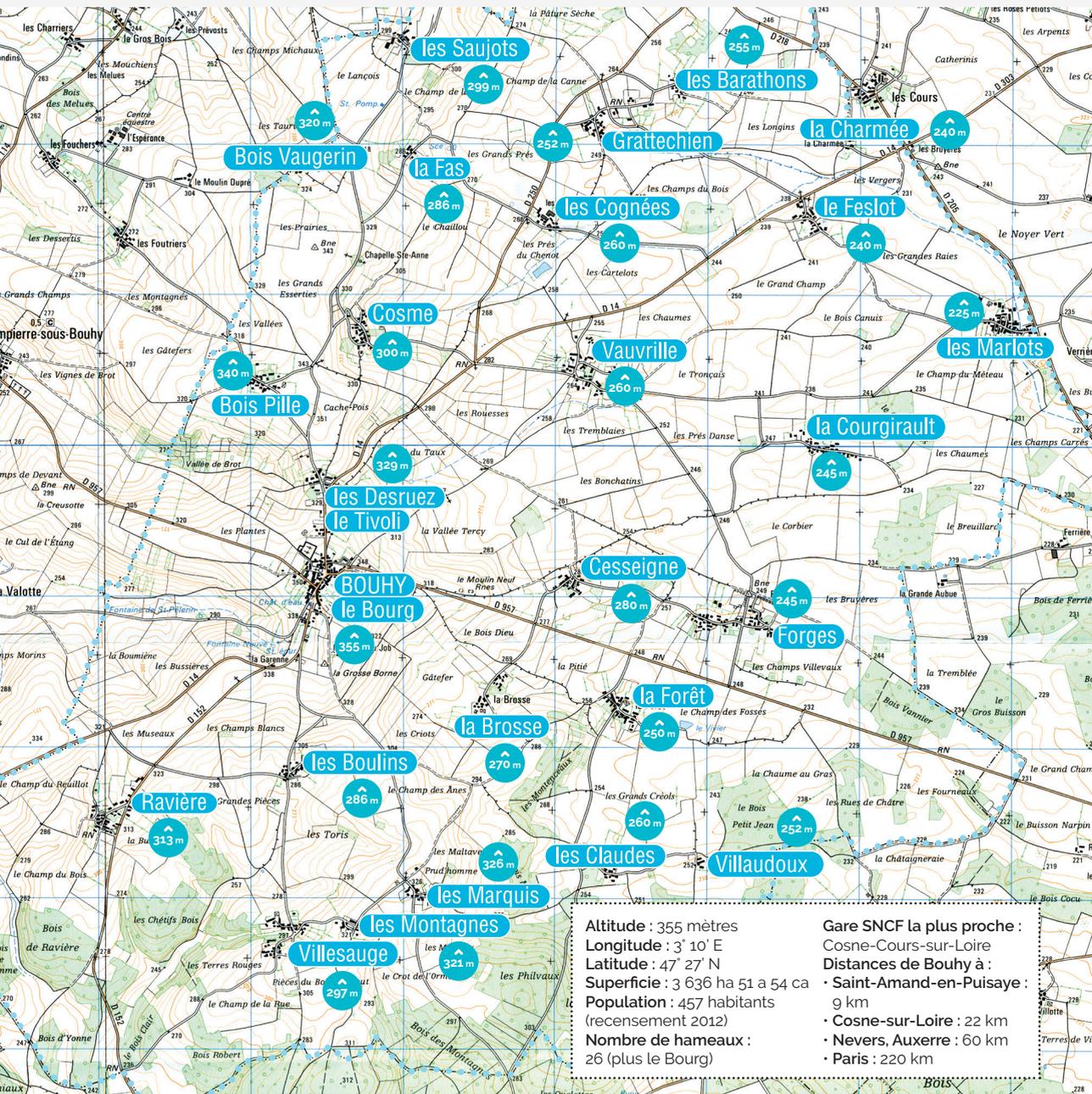
LE

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOUHY

BOUHYTAT



COMMUNE DE BOUHY



Altitude : 355 mètres
 Longitude : 3° 10' E
 Latitude : 47° 27' N
 Superficie : 3 636 ha 51 a 54 ca
 Population : 457 habitants
 (recensement 2012)
 Nombre de hameaux :
 26 (plus le Bourg)

Gare SNCF la plus proche :
 Cosne-Cours-sur-Loire
 Distances de Bouhy à :
 • Saint-Amand-en-Puisaye :
 9 km
 • Cosne-sur-Loire : 22 km
 • Nevers, Auxerre : 60 km
 • Paris : 220 km

SOMMAIRE

Equipe municipale	3	Don du sang - Office du tourisme	21
Edito	4	Communauté de Communes	22-23
Hommage	5	Centre Social	24-25
Ecoles	6-7	Atôme	26
Culture et loisirs	8-9	Service Public d'Assainissement Non Collectif	27
Comité des fêtes	10-11	Syndicat Mixte	28
Les amis du moulin Blot	12	SIAEP	30
Association Chapelle Ste-Anne de Bouhy	13	Borne électrique	31
FNACA - Les Pompiers de Bouhy	14	Bouhytannuaire	32-33
Bouhy Dynamic - Repas des Aînés	15	Règles du bien vivre ensemble	34
Gendarmerie	16	Etat-civil - Location de la Salle des Fêtes	
Croix	17-20	- Lauréats 2021	35

EQUIPE MUNICIPALE

LES RESPONSABLES PAR SECTEUR

À chaque élu(e) a été affecté, suivant son lieu de résidence, un secteur de la commune placé sous sa responsabilité. N'hésitez pas à le (la) contacter pour lui communiquer vos remarques et vos doléances.



Maire
CHAMPAGNAT Jean-Louis
06 83 21 72 55
*La Brosse - Cesseigne
La Forêt - Forges*



1^{er} adjoint
CIFELLI Guillaume
06 86 27 20 63
*Bois Pille - Les Marquis
Les Montagnes - Villesaige*



2^{ème} adjoint
DAVIAUD Jean-Pierre
06 15 90 68 45
Les Barathons - Grattechien



3^{ème} adjoint
VERGNOL Evelyne
06 10 72 33 43
*Bois-Vaugerin - Les Claudes
Les Saujots - Villaudoux*



Conseiller municipal
ROCAMORA Guillaume
06 15 04 13 58
La Courgirault - Les Marlots



Conseiller municipal
GENTY Bernard
06 86 53 29 66
Les Desruez - Le Tivoli



Conseillère municipale
LECAREUX Nathalie
06 16 86 38 20
Le bourg



Conseiller municipal
MOREAU Matthieu
06 87 96 82 89
Les Cognées - Vauvrière



Conseillère municipale
PETIOT Dominique
06 89 79 33 30
Les Boulins - Ravière



Conseiller municipal
REBOULLET Jean-Claude
06 43 23 60 02
La Charmée - Le Feslot



Conseiller municipal
TORCOL Vincent
06 33 80 01 68
Cosme - La Fas



**BOUCHERIE
CHARCUTERIE**

Thierry Thomelin
03 86 26 44 60



**Boulangerie
Pâtisserie**

M. et Mme Syniec
03 86 26 49 27

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Comme vous le savez sans doute pour la plupart, la fin de l'année 2021 a mis à mal la municipalité, avec la perte de notre maire emblématique. Le décès de Jean-Michel BILLEBAULT a bouleversé chacun d'entre nous. Au-delà des liens d'amitié qui nous unissaient, c'est le fonctionnement même de notre institution qui s'en est trouvé désorganisé.

Mais nous faisons face, nous allons de l'avant et espérons que l'année 2022 sera propice à un nouveau départ, au meilleur pour tous. C'est le vœu que nous formulons, membres de l'équipe municipale et personnel communal, pour chacun de vous.

La motivation du conseil municipal reste la même. Nous avons à cœur de mener à bien les opérations entreprises avec Jean-Michel, notamment celles, très importantes, de la sécurisation et de l'aménagement du bourg.

Malgré ses problèmes de santé, Jean-Michel est resté très impliqué. Sous sa houlette, de nouveaux projets ont été lancés et/ou réalisés en 2021, parmi lesquels - les travaux de voirie et d'entretien des bâtiments communaux - l'installation d'une structure modulaire abritant des sanitaires pour les employés du service technique, la réfection du toit du bâtiment situé au 4 rue de la Puisaye, l'acquisition d'un véhicule électrique ou bien encore l'achat d'étagères pour la bibliothèque.

La commune espérait également pouvoir accueillir un professionnel dans un local communal. C'est chose faite. Depuis quelques mois, un architecte s'est installé au 2 rue du Crot Barbet.

La municipalité souhaite résolument se tourner vers l'avenir. Certes, nous n'oublions pas Jean-Michel, qui laisse un très grand vide mais il nous faut aller de l'avant, ne serait-ce qu'en hommage à tout le travail qu'il a accompli au cours de ses années de mandat. Il voulait toujours le meilleur pour Bouhy.

2022, voit notamment l'intégration au sein du conseil municipal d'un nouvel élu. Vincent TORCOL rejoint l'équipe municipale. Fort de sa connaissance de la commune et de sa personnalité avenante, il sera, sans nul doute, un atout pour la commune.

2022, sera également l'année du lancement des travaux de sécurisation et d'aménagement du bourg, en commençant par les rues de la Puisaye et du Crot Barbet.

A la liste des projets de la municipalité, il faut ajouter des travaux de sécurisation du clocher, l'achat d'une lame de déneigement, la mise en fonctionnement d'une borne électrique et bien sûr, comme chaque année, l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux.

Autre échéance très attendue, l'arrivée de la fibre qui permettra aux bouhytats qui le souhaitent d'être raccordés dès le 2^{ème} semestre 2022.

Vous pouvez le constater, ce ne sont pas les projets qui manquent.

Merci aux associations et aux bénévoles qui œuvrent pour notre bien-être au quotidien, sans oublier le personnel communal et les enseignantes.

L'équipe municipale

Viande bovine fermière en direct du producteur



f fermeduvieuxcharme

Bœuf et veau en colis de 10kg ou au détail

Ferme du vieux charme
Les gôards - 58310
Saint-Amand-en-Puisaye
06-30-47-94-15
iris.charrault@orange.fr

Pensez à réserver dès maintenant!

Livraison gratuite
(20km autour de Cosne sur loire. Si plus loin, nous consulter).

SARL CARRÉ

Couverture - Plomberie
Zinguerie - Electricité
Chauffage - Isolation
Aménagement de combles

La Forêt • 58310 BOUHY
Tél. : 03 86 26 43 58



JEAN-MICHEL BILLEBAULT

A Bouhy, comme partout ailleurs, 2021 a été marquée par la COVID 19 qui depuis deux ans maintenant a changé nos vies.

Le bilan de l'année pour la commune se résume donc en quelques mots. Peu de festivités, pas de fait majeur sauf, et malheureusement, un événement qui nous a tous bouleversé...

La rubrique habituellement consacrée à la vie de la commune sera donc dédiée à cet événement, le décès de Jean-Michel BILLEBAULT, Maire de Bouhy depuis 2001.

Elu pour la première fois en 1983 puis en 1989 et réélu en 2001, 2007, 2014 et 2020, il envisageait ce sixième mandat – le quatrième en tant que maire – comme le dernier.

Sous ses multiples mandatures, auront notamment été menées les opérations pour la restauration du Moulin Blot, la réhabilitation de l'ancien bâtiment de La Poste en quatre logements, l'agrandissement de la mairie, l'installation de l'Agence Postale Communale dans le bâtiment de la mairie, la restauration intérieure de l'église et, plus récemment, il se consacrait activement au projet de sécurisation et d'aménagement du bourg. A l'écoute de ses administrés, il ne manquait jamais de s'enquérir de leur santé ou des problèmes qu'ils pouvaient rencontrer.

Totalement investi dans ses fonctions, il donnait de son temps sans compter. Toujours à penser au moyen de faire parler de la commune, d'améliorer le cadre de vie des bouhytats. Bien souvent, en arrivant à la mairie le matin, ses premiers mots étaient : « *je ne dormais pas cette nuit et j'ai pensé... il faut appeler (untel) au sujet de ce dossier* » ou « *il faut que l'on pense à faire* ». Toujours sur la brèche.

Ses ennuis de santé l'avaient contraint à prendre un peu de recul par rapport aux affaires communales. Un peu seulement, car même hospitalisé il appelait quotidiennement (lorsque son état de santé le permettait) pour prendre des nouvelles de l'avancée des dossiers et donner des instructions.

Certes, comme il est d'usage de le dire, personne n'est indispensable mais certaines personnes sont très dures à remplacer.

Jean-Michel BILLEBAULT nous a quitté le 12 novembre dernier.

L'école pour éveiller Les consciences



Avant même d'évoquer l'école de Bouhy et les projets pour cette année, je souhaiterais rendre hommage, par ces quelques mots, à M. Billebault qui nous a malheureusement quittés. Il laisse derrière lui de nombreuses années de loyaux services pour sa commune et notamment pour son école qu'il a toujours soutenue.

C'est bel et bien sa motivation à faire de l'école un lieu de partage et de bien-être que nous devons garder.

Cette année, le but est d'ouvrir les élèves au monde et de leur faire découvrir ce qui se passe aux quatre coins du globe. Chaque période de l'année sera donc consacrée à un continent particulier. Les élèves découvriront ainsi les conditions de vie d'enfants du même âge qu'eux, qu'ils pourront comparer aux leurs.

L'Europe et l'Océanie ont déjà occupé les deux premières périodes et ont permis de découvrir de nombreux faits culturels.

Les élèves ont notamment pu découvrir les droits des enfants les plus importants et confronter ces droits avec la dure réalité : des enfants qui travaillent, qui subissent la guerre, des enfants qui n'ont pas d'accès à l'eau potable,...



Au Rucher De Magalie

Bonafe Magalie
Apicultrice récoltante
33 forges
58310 Bouhy
0685256724
siret:79129284000026
bonafe.magalie@orange.fr

Le Lion d'Or
Thierry Thomelin
Café - Restaurant - Tabac - Essence - Gazole



(Plat du jour, Banquets) **03 86 26 44 60**

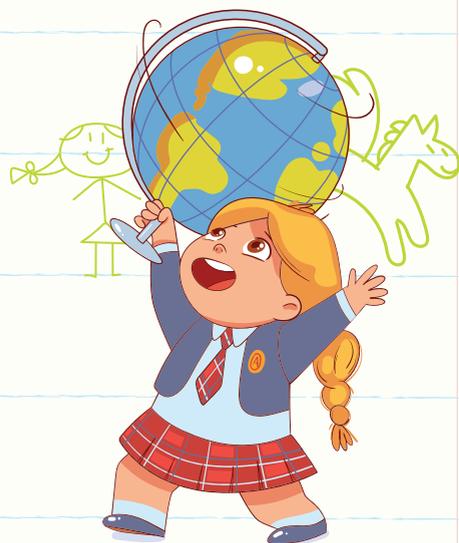


En poste à Bouhy depuis 7 ans, Catherine SAUTREAU a choisi de repartir pour assurer des remplacements. C'est Marion POTIGNAT, elle-même remplaçante jusqu'alors, qui a repris les fonctions d'enseignante et de directrice de l'école de Bouhy.



Par le débat, les élèves réussissent à exprimer leurs sentiments face à cette réalité qu'eux ne vivent pas au quotidien. Cela développe leur empathie et leur ouverture sur le monde. Ils prennent conscience des inégalités profondes existantes entre deux enfants du même âge qui sont nés à deux endroits différents.

De plus, ce voyage à travers le monde permet de découvrir des us et coutumes totalement différents afin d'enrichir les connaissances des élèves. De nouveaux instruments, de nouvelles chansons, de nouvelles habitations sont étudiées et comparées aux nôtres pour en apprécier les différences et prendre conscience de tout ce qui constitue le monde dans lequel nous vivons.





BIBLIOTHÈQUE

Merci aux généreux donateurs, amoureux des livres qui procurent à notre bibliothèque du renouveau.

De ce fait, nous avons revu l'aménagement de notre espace, en achetant de nouveaux rayonnages.

Un espace enfants a été créé.

Venez profiter de ce nouvel endroit, libre d'accès, gratuit, ouvert à tous aux horaires de la mairie du lundi au vendredi.

PARENTHÈSE(S) INATTENDUE(S)

Le 18 septembre 2021

un assouplissement des mesures sanitaires a permis aux connaisseurs, venus assister à la représentation donnée par Marie-Pierre CARLIER (pianiste) et Vincent BERNARD (narrateur), de mettre entre « Parenthèse(s) Inattendue(s) » la morosité ambiante.

Ils ont pu apprécier un spectacle mettant en scène des textes d'après Friedrich de la Motte Fouqué et des musiques de Debussy, Tchaïkovski, Ravel, Chopin et Schubert, entre autres. Le tout en plein air, sur le site du Moulin. De quoi ravir les esprits et... les estomacs puisqu'un repas était proposé à ceux qui le souhaitaient, à la fin du spectacle.



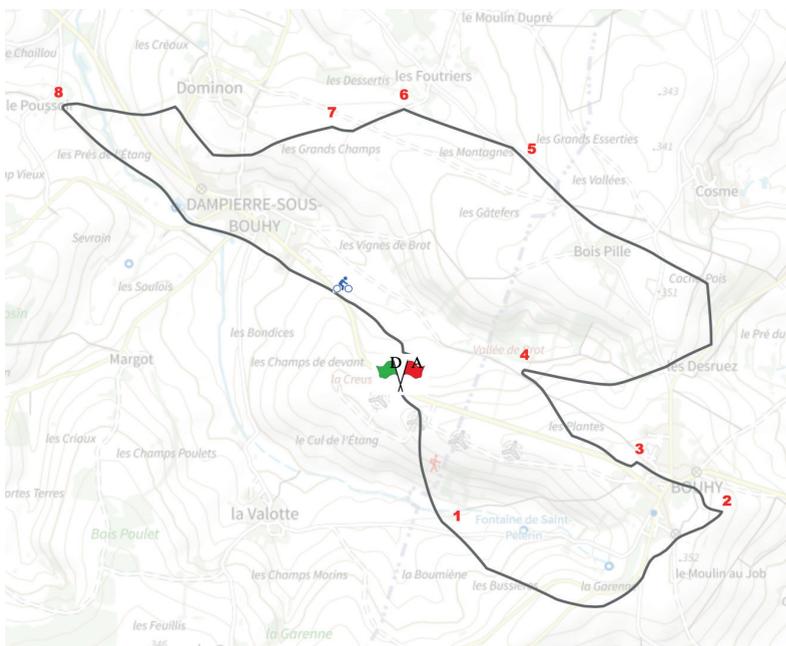
ALIMENTATION GÉNÉRALE CULTURELLE



Sur le modèle des commerçants ambulants qui se déplacent de village en hameau, le camion d'alimentation générale culturelle a sillonné le département de la Nièvre tous les jeudis et vendredis, durant les mois de juillet et août, proposant à chaque étape une programmation surprise (musiciens, danseurs, comédiens, poètes...).

Le camion a fait une halte à Bouhy le 22 juillet, dans la cour de l'école, pour un tour de chant.

DESCRIPTION DU CIRCUIT N° 33



Longueur du parcours :
12,61 km



Circuit VTT n°201



Circuit pédestre n°33

km 0 – Départ

Château d'eau. Prendre Chemin de la Grosse Borne.

(1) km 0.91

En bas du chemin, prendre tout droit sur la route et, une fois à la fourche, bifurquer à gauche. Continuer tout droit en laissant le chemin qui descend à gauche sur le hameau de la Brosse.

(2) km 1.82

En bas, prendre le 1er chemin à gauche.

(3) km 2.31

Arrivé à la route, à l'entrée du hameau de la Brosse, suivre le chemin en face.

(4) km 4.24

Au croisement avec la D957, suivre la route à droite en descendant sur 100m, puis prendre le chemin qui longe le Moulin Blot, sur la gauche. Continuer toujours tout droit en contournant le hameau de Cesseigne, qui est sur votre droite et prendre le premier chemin de gauche. Aller toujours tout droit et rejoindre la D14.

(5) km 6.94

Traverser la route et emprunter le chemin en face.

(6) km 7.7

Au croisement avec le calvaire, prendre à gauche en direction de Bois Pille. Traverser le hameau.

(7) km 8.16

À la sortie de Bois Pille, prendre le chemin de gauche et poursuivre jusqu'à Dampierre-sous-Bouhy.

(8) km 9.88

Avant les premières maisons de Dampierre, prendre à gauche et suivre le chemin toujours tout droit. Passer devant le cimetière, puis tourner à droite après l'église, pour rejoindre le point de départ.

Le circuit n° 201 se fait dans le sens inverse

COMITÉ DES FÊTES

Messe de Sainte-Anne



A notre grand regret, comme en 2020, nous avons été obligés d'annuler la quasi-totalité de nos manifestations en raison de la covid 19.

Le concours de pêche du 14 Juillet a, quant à lui, été annulé en raison d'une météo exécrable. Par chance la messe de Sainte Anne a pu être célébrée. Les conditions sanitaires étant assouplies, nous avons pu organiser la foire du 21 novembre, une foire marquée par le décès de Jean-Michel, auquel nous avons voulu rendre hommage.

Un grand merci à nos petites mains qui réalisent les mardis et vendredis après-midi les décors des sapins et divers objets de décoration, présentés lors de la foire.

Et pour finir, merci à tous les bénévoles du comité des fêtes qui oeuvrent avec moi à l'organisation de la vie festive sur la commune.

Je vous donne rendez-vous en 2022 à l'occasion de nos divers rassemblements.

Meilleurs vœux à toutes et tous

**Guillaume Cifelli, Président,
et toute l'équipe du Comité des Fêtes**

Halgrain Grégory Batiment
Couverture, Maçonnerie,
Isolation, Carrelage

Devis gratuit

10 Cesseigne 58 310 Bouhy

06-84-76-09-98
03-86-22-18-03

Mail : HGBatiment@hotmail.com

Facebook : Halgrain Grégory Batiment



Assistance à Maitrise d'Ouvrage
Particulier ou Professionnel
Rénovation, Réhabilitation
Faisabilité de travaux
Réception de travaux
Levée des réserves
Analyse des devis
Plans de l'existant
Adaptation P.M.R.
Suivi de chantier
Médiation
etc.

AMOPUISAYE
www.amopuisaye.fr

Jean-Robert PANZANI

06 29 02 94 33
amopuisaye@gmail.com

Conseil - Assistance - Coordination
Siret : 529 836 439 00024

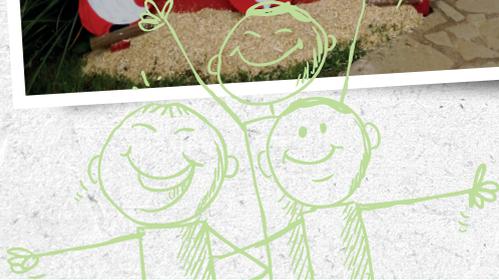


**Boite aux lettres du Pere Noel
insatllée sur le parvis de la mairie**

Foire Primée



**Installation du sapin vers l'eglise.
Offert par David CHAMPAGNAT**



Ent. Cédric D'HONDT

Plomberie - Chauffage
Energies renouvelables

06 77 01 19 65 03 86 22 43 93
Les Marlots 58310 Bouhy
cedricdhondt@orange.fr

COUVERTURE-ZINGUERIE-CHARPENTE
ÉTANCHÉITÉ - RAMONAGE - POSE DE VÉLUX - CONSEILS - ORNEMENT EN ZINC
Dépannage 7/7

Formation des Compagnons



EURL AUCORDIER Rémy
4 allée des Marronniers 58310 BOUHY
tél : 03 86 24 86 46 mobile : 06 89 77 93 22
aucordierremy@orange.fr

LES AMIS DU MOULIN BLOT



En 2021, l'activité de notre association a été réduite au minimum, pour les mêmes raisons que l'année 2020, « le Covid ».



Malgré tout, nous avons réussi à tenir notre Assemblée Générale sur le site du Moulin le samedi 26 juin. A cette occasion, nous avons également organisé un marché du terroir qui a attiré de nombreux visiteurs. Je remercie les exposants pour leur participation. Le thème de cette année étant l'arbre, nous avons planté un pommier. Nous avons également dégusté les produits issus de la vendange de l'année précédente : Ratafia et vin d'épine.

Nous espérons que 2022 nous permettra d'organiser une belle fête du moulin, prévue le 26 juin.

Je termine mes propos par une grosse pensée pour Pierre DUTEY, le président fondateur de notre association en 2007 qui nous a quitté le 15 septembre 2021. Il a beaucoup œuvré pour elle. Il était sérieux, méticuleux et appliqué. Merci Pierre pour ton dévouement et repose en paix.

Le conseil d'administration et tous les membres des Amis du Moulin Blot vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Jean-Louis CHAMPAGNAT,
Président de l'association, Les Amis du Moulin Blot

ASSOCIATION CHAPELLE SAINTE-ANNE DE BOUHY

Rendons hommage à notre ami Jean-Michel Billebault.

C'était l'un de nos membres et il avait à cœur la conservation de la Chapelle , même ces derniers mois où sa santé déclinait.



Élu Maire de Bouhy l'homme d'action et de tradition qu'il était a beaucoup fait pour la sauvegarde du patrimoine communal .

Au revoir Jean - Michel

L'Assemblée Générale de L'Association chapelle Sainte-Anne de Bouhy a du être reportée au 2 juillet 2021 à cause du confinement .

Les mesures restrictives ont aussi perturbé la fête, seule la messe en plein air a été célébrée.

Lors de cette Assemblée Générale nous avons accepté le devis de l'entreprise CARRE pour des travaux sur la toiture de la Chapelle (remplacement de tuiles gelées ,et rénovation de deux rives)

Les projets prévus pour l'année 2021 ont été réalisés dans le cadre du bénévolat :

- taille de deux acacias
- reprise d'une ancienne lézarde sur le pignon Est qui avait été traitée au cour des travaux à l'intérieur en 1922 .

Cette restauration à la chaux et au plâtre a permis de découvrir des traces de peintures murales.

Le conseil municipal a également fait restaurer l'aqueduc qui passe sous la route communale et qui protège la chapelle des inondations .

Nous remercions la commune pour son soutien

Merci aux donateurs, aux membres et aux bénévoles de L'Association En novembre 2020 le Crédit Agricole Centre Loire organisait dans toutes ses caisses un jeu challenge « les pas pour la solidarité » la caisse d'Entrains a choisi notre Association pour y participer. Certains de nos membres ont comptabilisé leurs pas avec un smart phone .

Cette participation collective va avoir sa récompense en faveur de notre vieil édifice.

Merci et bravo à toutes et à tous .

Comme vous le voyez toutes les initiatives qui ont pour but la sauvegarde de la Chapelle Sainte Anne sont toujours les bienvenues .

Daniel Bert

POMPIERS DE BOUHY

Cette année le centre de secours a été sollicité à 81 reprises, soit 14 interventions pour la commune de Bouhy et 61 interventions pour des renforts divers sur les communes et départements voisins.



ZOOM SUR 2021

- Secours à victimes : **55**
- Incendies : **11**
- Accidents de circulation : **10**
- Opérations diverses : **5**

Pour mener ces missions à bien, nous sommes actuellement 4 sapeurs-pompiers volontaires. Notre effectif étant en baisse, nous recrutons toute personne âgée de 18 à 60 ans, motivée et qui désire donner de son temps pour venir en aide à la population locale. A terme, cela permettrait également de maintenir un service public nécessaire à la sécurité de notre territoire.

Grades et nominations :

- **Sergent-chef David Bucheton** :
nomination au poste d'Adjoint au chef de centre
- **Sergent-chef Florent Carré** :
nomination au grade d'Adjudant

Je remercie la population pour leur accueil chaleureux, malgré le contexte sanitaire, lors de notre passage pour la vente des calendriers.

Renseignement recrutement :

Carré Florent : 06 87 23 43 75.

Adjudant Carré Florent,
Chef de Centre.



COMITÉ FNACA DE BOUHY

Malheureusement 2021 n'aura pas été très différente de 2020. Notre seule activité s'est limitée à tenir une assemblée générale au cours de laquelle les membres du bureau ont été réélus.

Les mesures sanitaires en vigueur ne nous ont pas permis de prendre part aux cérémonies. Espérons que le protocole sanitaire nous autorisera, cette année, à participer aux commémorations des 8 Mai et 11 Novembre.

Prenez soin de vous.

M. DRAPIER Pierre
Président

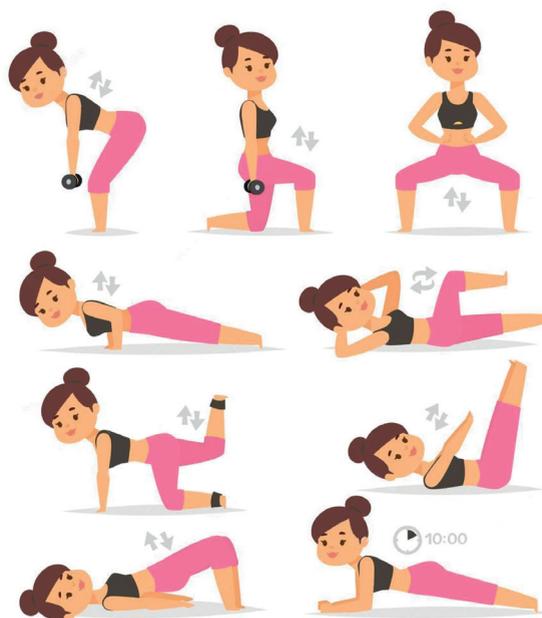
BOUHY DYNAMIC

L'association BOUHY DYNAMIC est heureuse de vous accueillir tous les mardis pour deux séances de Fitness.

- Première séance 17h15
- Deuxième séance 18h30 avec Jacqueline.

Rejoignez nous **06 82 43 97 53**

Hop ! À vos survêtements pour garder la forme.



REPAS DES AÎNÉS

Annulé en 2020 pour cause de COVID, la municipalité se réjouissait de pouvoir organiser de nouveau un repas pour les Aînés de la commune.

Tout a failli être annulé après le décès de Jean-Michel BILLEBAULT. Finalement, il a été décidé de maintenir ce rendez-vous, très important pour tous et qui tenait particulièrement à cœur à Jean-Michel.



**Concept
Paysage**

Brice GARNAULT
06 79 80 66 61

Julien ROCHARD
06 50 82 26 31

conceptpaysage58@gmail.com

La Saboterie 58460 CORVOL L'ORGUEILLEUX

Garage Didier Peinture - SARL Roches
Mécanique générale - carrosserie - peinture
vente de véhicules neufs Renault
occasions toutes marques



13, rue de la Forterre • 58310 BOUHY
Tél. : **03 86 26 42 63** • Fax : 03 86 26 43 05
E-mail : didier.peinture@orange.fr





Les seniors étant trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs, cette rubrique a été créée pour vous apporter quelques conseils pratiques.

Des règles simples de vie en société permettent de se prémunir contre les actes malveillants. L'isolement est un facteur d'insécurité. Adhézerez à la vie locale et associative de votre commune. Rencontrez d'autres personnes susceptibles de vous assister dans vos démarches quotidiennes.

Les bons gestes lorsque vous êtes **chez vous**



- N'ouvrez pas la porte à n'importe qui et méfiez-vous des visiteurs tels que : les faux professionnels (artisans, agents EDF, GDF, ENEDIS...), les faux gendarmes, pompiers ou policiers et les fausses associations (vendeurs de calendriers...)

Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance. Si votre interlocuteur se montre trop insistant ou menaçant, contacter la gendarmerie en composant le 17.



- Fermez votre maison à clef.
- L'été, fermez vos fenêtres pendant la nuit.
- Ne laissez pas les clés dans un pot de fleur ou sous le paillason.
- Entreposez vos outils et échelles dans des locaux fermés.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

Les bons gestes lorsque vous **sortez de chez vous**



Retrait au distributeur

- Soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus
- Ne laissez pas votre code confidentiel avec votre carte bancaire et ne divulguez pas votre code.

Vol à la tire et à l'arraché

- Dans la rue portez un sac fermé et en bandoulière sous le bras.
- Escroquerie au rétroviseur



Numéros utiles

- Numéro d'urgence : 112
- Police / Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 683 208
- Infos escroqueries : 0 811 020 217
- Téléphone portable perdu ou volé :
 - SFR : 1023
 - Orange : 0 800 100 740
 - Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

- Ne transportez pas sur vous d'importantes sommes d'argent et ne portez pas de bijoux trop voyants
- Ne vous laissez pas abuser par une personne qui vous accuse d'avoir cassé son rétroviseur. Elle vous proposera de régler ce litige à l'amiable en vous incitant à retirer de l'argent au distributeur.

Sur internet

- Ne vous laissez pas tenter par des mails ou des SMS proposant des offres promotionnelles trop alléchantes
- Attention aux personnes sollicitant votre aide en vous demandant de verser des sommes d'argent, en France ou à l'étranger
- Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires par mail (faux correspondants des impôts, sécurité sociale, mutuelle, banque, opérateur téléphonique...)
- Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance, dont l'adresse au moment de la transaction commence par «https».

L'apparition d'icônes en bas du navigateur

(cadenas et clés) est un gage de sécurité.

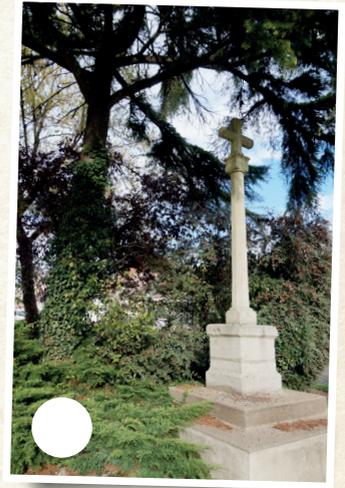
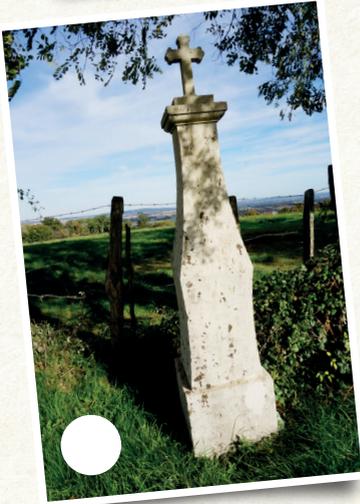
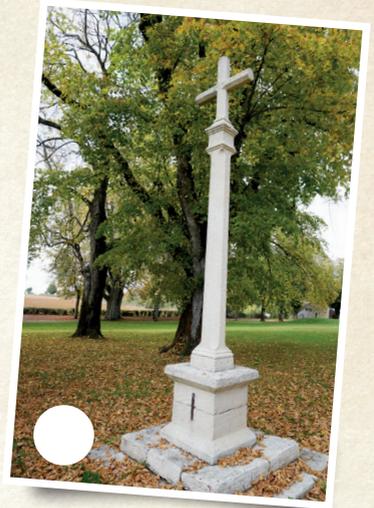


- Ne répondez jamais à un courriel d'un établissement bancaire vous demandant les identifiants de connexion de votre compte en ligne, vos coordonnées bancaires.
- Si vous avez un doute sur la provenance d'un courriel, ne l'ouvrez pas.
- Si vous êtes victime d'une escroquerie sur internet : signalez-le en priorité à votre banque, puis déposez plainte à votre commissariat de police ou à votre brigade de gendarmerie.

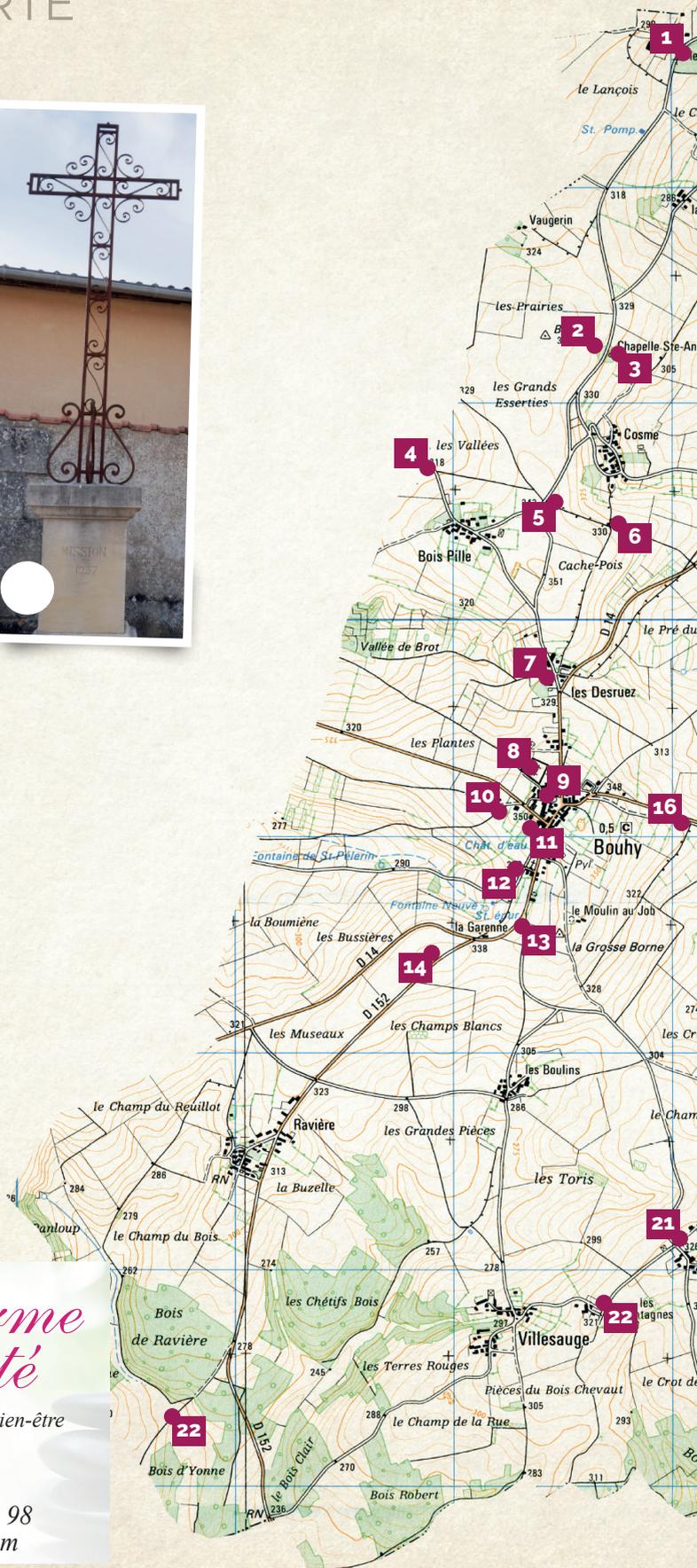
Pour signaler un courriel ou un site internet

d'escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr

REPLACEZ LES CROIX



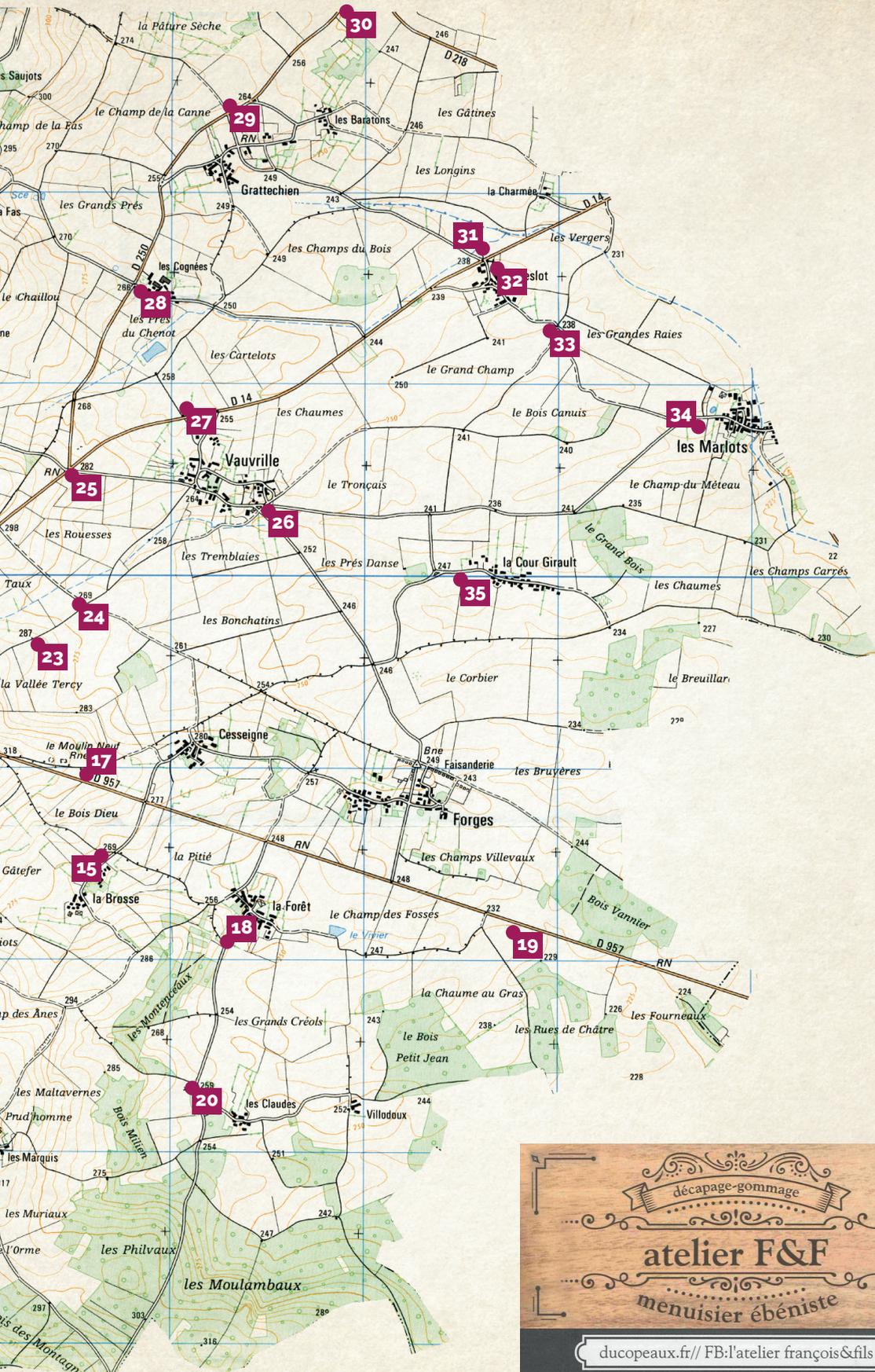
JEU DÉCOUVERTE



La Ferme de Beauté

Cure de remise en forme, équilibre et bien-être

Josiane Laure
Vauvrière - 58310 Bouhy
03 86 26 40 04 - 06 09 44 70 98
lafermedebeaute@gmail.com



décapage-gommage

atelier F&F

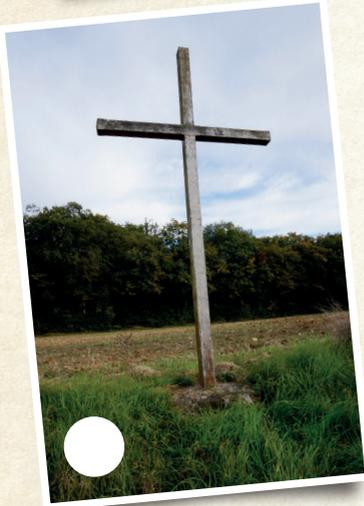
menuisier ébéniste

ducopeaux.fr/ FB:l'atelier françois&fils

Mr françois 06 15 15 50 52 Mr jason 07 86 97 03 51

"la fabrique"86 rte de cosne, st Amand en Puisaye

JEU DÉCOUVERTE



OFFICE DE TOURISME DE PUISAYE-FORTERRE



Le Bureau d'Information Touristique de l'Office de Tourisme de Puisaye-Forterre à Saint-Amand-en-Puisaye est ouvert :

	Avril et mai	de juin à septembre	Octobre	de novembre à mars
Lundi				
Mardi				10h-12h30 / 14h30-17h
Mercredi				
Jeudi	10h-12h30 / 14h30-18h	10h-12h30 / 14h30-18h	10h-12h30 / 14h30-18h	
Vendredi				10h-12h30 / 14h30-17h
Samedi				
Dimanche et jours fériés		10h-12h / 15h-17h (sous réserve de bénévoles)		

EN BOURGOGNE
**LA PUISAYE
A DU GÉNIE!**

Office de tourisme de Puisaye-Forterre
6, Grande Rue • 58310 SAINT AMAND-EN-PUISAYE
03 86 39 63 15 • www.puisaye-tourisme.fr

DON DU SANG



PRÉSIDENT :
Jean Pierre DAVIAUD
SECRÉTAIRE :
Rémi GAUCHOT
TRÉSORIER :
Claude CHAMBAULT

MEMBRES :
Monique GAGNEPAIN,
Jean Claude REBOULLOT,
Raymond LACHENY,
Georges LAPLANTE,
Jean Luc CAVOY.

VÉRIFICATRICE AUX COMPTES : Valérie TORTRAT

CONTACT : Jean Pierre DAVIAUD
jpdaviaud58@gmail.com • 06 15 90 68 45

En 2021 l'amicale a cumulé 310 heures de bénévolat
L'amicale fonctionne grâce aux subventions des Mairies
de SAINT AMAND, DAMPIERRE, BOUHY, ARQUIAN,
BITRY, et LAINSECQ. Quelles en soient remerciées.

Randonnée du Cœur le 16 Avril à LAINSECQ (89)
Départ à 8h00 à la Mairie suivie du pot de l'amitié
à l'arrivée



AMICALE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE

Collectes 2022

- Mardi 22 Février de 14h à 18h à l'ancienne halle
- Mardi 19 Avril de 14h à 18h à l'ancienne halle
- Mardi 28 Juin de 14h à 18h salle Mazarin
- Mardi 30 Août de 9h à 12h30 salle Mazarin
- Mardi 25 Octobre de 14h à 18h à l'ancienne halle
- Mercredi 20 Décembre de 14h à 18h à l'ancienne halle

Résultats des collectes de don de sang pour 2021

Le 22 février : 36 Présentés, 33 prélevés, 3 nouveaux
Le 23 mars : 34 Présentés, 32 prélevés, 3 nouveaux
Le 19 mai : 36 présentés, 33 prélevés, 1 nouveau
Le 27 juillet : 47 présentés, 44 prélevés, 3 nouveaux
Le 21 septembre : 37 présentés, 36 prélevés
Le 24 novembre : 37 présentés, 33 prélevés, 1 nouveau

Résultats des deux dernières années

2020 : 192 présentés, 176 prélevés, 11 nouveaux
2021 : 227 présentés, 211 prélevés, 11 nouveaux

L'amicale remercie l'ensemble des donateurs
et sympathisants

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PUISAYE-FORTERRE

La Communauté de communes au service des assistants maternels

La signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales et d'une charte avec les familles avec la Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne-Franche-Comté permet à la Communauté de communes de Puisaye-Forterre de présenter trois nouveaux dispositifs d'aide aux assistants maternels. La Communauté de communes souhaite renforcer son soutien aux assistants maternels en cours d'installation ou déjà en activité sur le territoire de Puisaye-Forterre. L'intercommunalité leur apporte déjà un accompagnement par le biais de son relais petite enfance « Les P'tites Frimousses ».

1. Coup de pouce aux logements des assistants maternels

Les assistants maternels sont agréés par le service de Protection Maternelle et Infantile au Conseil départemental. Les professionnels de ce service vérifient la conformité des conditions d'hygiène et de sécurité des enfants accueillis. Ce contrôle peut amener à des améliorations du lieu d'accueil. Ce type d'agencement peut parfois être un frein à l'exercice même du métier, car la réglementation évolue au fil des années. L'aide financière apportée par la Communauté de communes, selon les conditions du Conseil départemental, sera plafonnée et pourra venir compléter le prêt que propose la CAF pour l'amélioration du logement des assistants maternels.

2. Coup de pouce pour le 1^{er} agrément de l'assistant maternel

Les assistants maternels sont agréés par le service de Protection Maternelle et Infantile au Conseil départemental. Les professionnels de ce service vérifient la conformité des conditions d'hygiène et de sécurité des enfants accueillis. Ce contrôle

peut amener à des améliorations du lieu d'accueil. Ce type d'agencement peut parfois être un frein à l'exercice même du métier, car la réglementation évolue au fil des années. L'aide financière apportée par la Communauté de communes, selon les conditions du Conseil départemental, sera plafonnée et pourra venir compléter le prêt que propose la CAF pour l'amélioration du logement des assistants maternels.

3. Favoriser le départ en formation des assistants maternels

Pour les assistants maternels ayant des difficultés de mobilité, la collectivité proposera 2 types de soutien : la mise à disposition d'un véhicule pour favoriser le déplacement jusqu'au lieu de formation et l'organisation d'un co-voiturage. En cas de formation en semaine, une possibilité d'accueil exceptionnel des enfants en garde par l'assistant maternel pourrait être envisagée dans nos structures d'accueil en régie, à savoir Toucy, Pourrain et Courson-les-Carrières. L'objectif étant qu'aucun frais supplémentaire ne soit supporté par l'assistant maternel ou par les parents qui l'emploient.



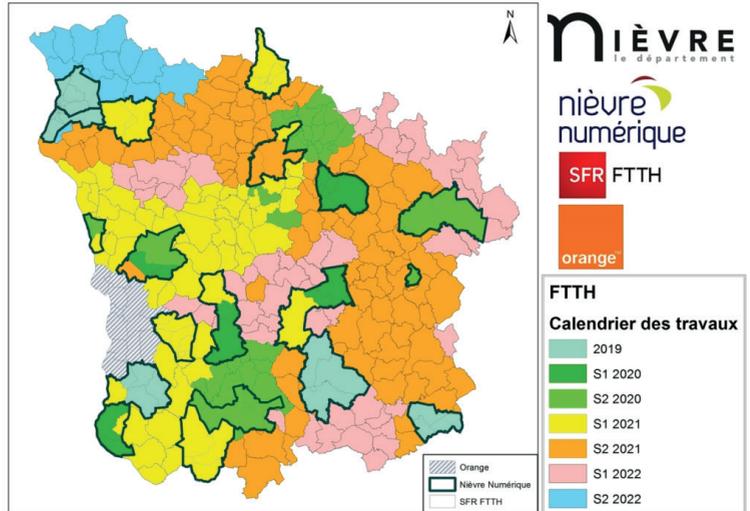
Les dossiers de demande sont disponibles sur le site internet www.puisaye-forterre.com / Rubrique S'épanouir / L'enfance et la jeunesse / Le Relais Petite Enfance. Pour tout renseignement vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance « Les P'tites Frimousses » au 03 86 74 60 59 ou 06 75 90 68 80 ou par mail à l'adresse lesptitesfrimousses@cc-puisayeforterre.fr.

LA FIBRE OPTIQUE

À PARTIR DE 2022

EN PUISAYE-FORTERRE

Pour rappel la Communauté de communes est engagée, auprès du Conseil départemental de l'Yonne et de Nièvre Numérique, dans le développement de la fibre optique sur le territoire avec un investissement à hauteur de plus de 800 000€. Le raccordement à la fibre sera proposé, sur la commune de Bouhy, au cours du second semestre 2022.



UNE MOBILITÉ QUI AVANCE

Lors de la séance du 8 mars 2021, le conseil communautaire a approuvé le transfert de la compétence «organisation de la mobilité» vers la Communauté de communes qui est désormais l'autorité organisatrice de la mobilité en Puisaye-Forterre. Afin d'engager une réflexion sur la mobilité moderne du territoire, les élus de la Communauté de communes se sont réunis le 3 novembre 2021 pour identifier les axes de travail. La Communauté de communes a missionné le cabinet d'études Item (basé à Besançon) pour traduire en objectifs, en jalons et en actions la stratégie de mobilité définie par les élus. Celle-ci se décline sur 4 axes :

- **Mise en relation, sensibilisation, accès à la mobilité :**

Agir au plus près des citoyens pour leur proposer des moyens de mobilité du quotidien adaptés à leurs besoins.

- **Transports collectifs :**

Mettre en place des systèmes de transport à la demande et de transport collectif sur les grands axes de mobilité du territoire.

- **Infrastructures et intermodalités :**

Favoriser la complémentarité des infrastructures et le covoiturage.

Partager harmonieusement le territoire entre les véhicules motorisés et les mobilités douces.

- **Transports de marchandise et stratégie à long terme :**

Préserver la Puisaye Forterre des nuisances du trafic routier, tout en imaginant un avenir dynamique et intégré du territoire à l'échelle régionale : le développement économique et les enjeux environnementaux nécessitent de concevoir une stratégie à long terme sur la question du transport de marchandises.

En 2022, des ateliers seront organisés avec les partenaires institutionnels et techniques (Région, Département, élus, professionnels, collectivités voisines), ainsi que des acteurs de la société civile (citoyens, associations). Ces ateliers viseront à définir les actions à mener pour atteindre les objectifs fixés par la Communauté de communes.



4, rue Colette • 89130 TOUCY
Tél. 03 86 44 23 50 • contact@cc-puisayeforterre.fr

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE PUISAYE FORTERRE

Le centre social et culturel de Puisaye-Forterre vous accueille toute l'année à Saint-Amand-en-Puisaye : micro-crèche, accueil de loisirs pour les 3 à 16 ans, actions familles, actions de solidarité, insertion par le travail... Venez nous rencontrer !

FOCUS SUR...



VOISINS SOLIDAIRES

vous ne disposez pas de moyens de locomotion ? Des bénévoles proposent d'aller vous chercher (et de vous ramener) à votre domicile pour les courses à Saint-Amand chaque lundi matin ou à Cosne-sur-Loire un jeudi par mois.

Contactez Tatiana au 03 86 39 67 39



**France
services**

France Services est chargé d'accueillir, d'orienter et d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien.

Armelle, votre bonne fée, est en contact directe avec les administrations et partenaires locaux et peut vous accompagner dans toutes les démarches complexes ! Profitez-en...

- Accueil, information et orientation sur les droits et prestations
- Aide à l'utilisation des services par internet : création des espaces personnels sur France Connect, accompagnement
- Aide aux démarches administratives : compréhension des courriers administratifs, rédaction de courriers ou de litiges, constitution de dossiers, ...



- Mise en relation avec les administrations : prise de rendez-vous, entretien à distance ...
- Accès aux outils numériques, impression/ numérisation de documents, ateliers informatique

Pour les personnes peu mobiles, les rendez-vous peuvent se dérouler à la mairie de votre commune ou à votre domicile.

RENSEIGNEMENTS / RENDEZ-VOUS AU :
03 86 39 67 39



CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans chaque mercredi (7H30-18H30) et pendant les vacances. Les activités sont tournées le plus possible vers l'extérieur afin d'aérer vos enfants. Vous avez des ados ? L'équipe d'animation du centre social propose également tout un programme pour sortir vos jeunes de leurs ordinateurs !

Centre de loisirs : Wendy MARGERY, Perrine OUDOT ou Estelle TAPIN

ACTIVITÉS POUR TOUS

Je bouge donc je suis (bien) : un atelier destiné aux seniors pour reprendre une activité physique ! Avec un éducateur physique, des activités douces pour travailler souffle, souplesse, adresse, muscles...

Et toujours : yoga, zumba, sophrologie, cardio-fit, anglais, judo, taïso, langue des signes, loisirs créatifs, club CPN (Connaître et protéger la Nature), couture et tricot, cuisine...



Centre social et culturel de Puisaye-Forterre



INFOS PRATIQUES

12 bis rue du Faubourg Neuf • 58310 Saint-Amand-en-Puisaye
Tel : 03 86 39 67 39 • Mail : accueil@cscpf.fr • Site : www.cscpf.fr
Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Multi-Services
tardieu David

Installateur agréé cuisines Dauvissat
Tel : 06.01.90.99.72
Mail : tardieu.david58@orange.fr

10 Rue de la puisaye
58310 Bouhy

FERREC TP

Assainissement
Terrassement
Aménagement extérieur ...

06 31 04 09 22
Email : aurelien.ferrec@gmail.com
«Bois Vaugerin» 58310 Bouhy
Siret : 801 135 435 000 15 - APE : 4312A



ATÔME, SPÉCIALISTE DE L'AIDE À DOMICILE ET DU SERVICE À LA PERSONNE
vous apporte soutien, sécurité et qualité d'intervention dans les actes de la vie quotidienne.

Nous proposons :

Un accompagnement aux gestes du quotidien :

- Assistance et aide pour les personnes âgées ou fragilisées (aide à la toilette, au lever, au coucher, aux repas...)
- Accompagnement sur les trajets (loisirs, courses, médecin, dentiste...)
- Petits services (pharmacie, aide aux tâches administratives ...)

Ménage

Entretien du linge de maison

Portage de repas

Téléassistance et objets connectés :

- Téléassistance 7/7, 24/24 par bracelets connectés ou pendentifs connectés - Géolocalisation
- Détecteurs de fumée couplés à la téléassistance
- Détecteurs de chute brutale,
- Chemins lumineux pour les déplacements nocturnes ...

Ergothérapeute

Des interventions possibles d'un ergothérapeute afin de vous aider à adapter votre logement à votre état de santé



Une agence près de chez vous :

Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

16 Grande Rue • 58310 ST AMAND EN PUISAYE
Tél : 03 86 39 18 14
atome-saint-amand-cosne@mfbsam.fr
www.atome-services.com

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le SPANC s'adresse aux usagers non raccordés aux réseaux d'assainissement collectif.

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES MISSIONS DU SPANC ?

- le contrôle de conception, des projets d'assainissement non collectif des installations neuves ou réhabilitées ;
- le contrôle d'exécution, sur le terrain lors de la réalisation ;
- le diagnostic dans le cadre d'une vente ;
- le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes ;
- l'information et le conseil aux particuliers, professionnels et collectivités.

VOUS SOUHAITEZ VENDRE UNE MAISON ?

Vous devez fournir un rapport de visite du SPANC dans le dossier de diagnostic immobilier. Ce rapport doit être daté de moins de 3 ans. Si le rapport date de plus de 3 ans, il faut procéder à un nouveau contrôle, pour cela il faut prendre contact avec le SPANC afin de convenir d'un rendez-vous. En cas de non-conformité de l'installation, l'acquéreur doit réaliser les travaux prescrits dans un délai d'un an à compter de la signature de l'acte de vente.

VOUS SOUHAITEZ CRÉER OU RÉNOVER UNE MAISON ?

Avant la création ou la réhabilitation d'un assainissement non collectif, vous devez :

- remplir le formulaire de demande du SPANC ;
- réaliser une étude de définition de filière par un bureau d'étude spécialisé, si elle est nécessaire ;
- déposer votre dossier auprès de votre mairie qui transmet au SPANC.

TÂCHE DES FOSSES SEPTIQUES :
ATTENTION LES CONTRÔLES SONT RIGoureux !



COMMENT ENTRETIENIR MON ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ?

Pour les systèmes courants (tranchées d'épandage, filtres à sable...), l'entretien se fait essentiellement au niveau de la fosse septique ou toutes eaux. Une vidange régulière doit être assurée dès que le niveau de boues atteint la moitié de la hauteur de la fosse. Seuls les vidangeurs professionnels agréés par le préfet ont le droit d'effectuer les vidanges. Lors de chaque vérification d'assainissement, il vous sera demandé de présenter une preuve de vidange appelée «Bordereau de Suivi de Déchets» que le professionnel agréé est seul à pouvoir vous remettre.

Pour les systèmes non courants (systèmes agréés), pourvus d'équipements techniques spécifiques, ils nécessitent un suivi et un entretien plus régulier. Les modalités d'entretien sont différentes d'un ouvrage à un autre. Il convient donc de se reporter au guide utilisateur que remet l'installateur. Pour ces dispositifs, la souscription à un contrat de maintenance est recommandée afin de garantir un fonctionnement optimal du traitement.

(Listes des vidangeurs agréés dans l'Yonne et des vidangeurs agréés dans la Nièvre disponibles sur le site du SPANC)

TARIFS DE NOS PRESTATIONS

- Contrôle de conception : 180 € HT (198 € TTC)
- Contrôle d'exécution des ouvrages : 60 € HT (66 € TTC)
- Contrôle de bon fonctionnement : 80 € HT (88 € TTC)
- Contrôle des installations existantes :
Hors subvention : 120 € HT (132 € TTC)
Subvention déduite : 60 € HT (66 € TTC)
- Contrôle des installations dans le cadre d'une mutation foncière : 195 € HT (214,50 € TTC)
- Étude de réhabilitation dans le cadre d'une convention : 300 € HT (330 € TTC)

→ RÉGIE ANC PUISAYE FORTERRE

115 Av. du Général de Gaulle - 89130 TOUCY • 03 86 44 80 10 • spanc@repf.fr

Site internet : eaux-puisaye-forterre.fr



L'ACCÈS EN DÉCHETTERIE

Une carte d'accès est mise à disposition gratuitement à chaque foyer de Puisaye Forterre. L'accès est soumis à des conditions, qui sont différentes si vous êtes un professionnel ou un particulier. Le gardien peut refuser des usagers se présentant dans le dernier quart d'heure avant la fermeture s'il estime que le temps de déchargement le conduira à repousser la fermeture du site.

Horaires d'ouverture des déchetteries

Été 1 ^{er} avril - 31 octobre	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Champcevrains		9h-12h		9h-12h		9h-12h
Charny	14h-17h	9h-12h	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h	9h-12h	9h-12h 14h-17h
Etais la Sauvain			14h-17h		9h-12h	9h-12h
Les Hauts de Forterre (Molesmes)		14h-17h		14h-17h	14h-17h	9h-12h 14h-17h
Pourrain		14h-17h	9h-12h	14h-17h	14h-17h	9h-12h 14h-17h
St Amand en Puisaye	9h-12h 14h-17h		9h-12h 14h-17h			9h-12h 14h-17h
St Fargeau		14h-17h			9h-12h	14h-17h
St Sauveur en Puisaye	9h-12h		9h-12h	14h-17h		9h-12h
Toucy	9h-12h 14h-17h	9h-12h	14h-17h	14h-17h	9h-12h	9h-12h 14h-17h

Hiver 1 ^{er} nov. - 31 mars	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Champcevrains		9h-12h		9h-12h		9h-12h
Charny	14h-17h	9h-12h	14h-17h	14h-17h	9h-12h	9h-12h 14h-17h
Etais la Sauvain			14h-17h		9h-12h	9h-12h
Les Hauts de Forterre (Molesmes)		14h-17h		14h-17h	14h-17h	9h-12h 14h-17h
Pourrain		14h-17h	9h-12h		14h-17h	9h-12h 14h-17h
St Amand en Puisaye	9h-12h		14h-17h			9h-12h 14h-17h
St Fargeau		14h-17h			9h-12h	14h-17h
St Sauveur en Puisaye	9h-12h		9h-12h	14h-17h		9h-12h
Toucy	14h-17h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	9h-12h	9h-12h 14h-17h

CARTE DECHETTERIE

La présentation d'une carte est obligatoire pour accéder à la déchetterie.

Les usagers peuvent obtenir leur carte en faisant directement la demande en déchetteries ou sur le site de la communauté de communes :

<https://www.puisaye-forterre.com/vivre/gestion-dechets/les-dechetteries/>

Dans le cas où les usagers auraient perdu leur ancienne carte, la nouvelle leur sera facturée 10 euros.



Pour tout renseignement, appelez le :



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

QUANTITÉS DE DÉCHETS PRODUITES SUR UNE ANNÉE

Biodéchets
porte-à-porte



84

Kg/hab./an

2 940 T

pour la collectivité

Traitement des
biodéchets
40 000€

Emballages + verre
+ papiers



99

Kg/hab./an

3 493 T

pour la collectivité

Collecte des points
recyclage
550 000€

Ordures ménagères
résiduelles en
porte-à-porte



117

Kg/hab./an

4 101 T

pour la collectivité

Traitement des
ordures ménagères
370 000€

Déchetterie



291

Kg/hab./an

11 200 T

pour la collectivité

Fonctionnement
des déchetteries
570 000€

À QUOI SERT LA REOM (REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES)

La REOM finance l'intégralité du service public de gestion des déchets (la collecte et le traitement des ordures ménagères, des biodéchets et des recyclables, le fonctionnement des déchetteries).

SERVICE DÉCHETS (la collecte et le traitement)

Ordures
ménagères
résiduelles en
porte-à-porte



26

passages/an



Centre de
stockage

Biodéchets en
porte-à-porte



52

passages/an



Centre de
compostage
Compost gratuit
en déchetterie

Verre + Papiers
Points recyclage



Accès
illimité



Verrerie



Accès
illimité



Usine papetière

Emballages
ménagers
recyclables en
porte-à-porte



26

passages/an



Centre de tri
Emballages plastiques,
métalliques, papiers et
petits cartons



Filières de recyclage

Autres
déchets



3 m³

par semaine maxi



Centre de
stockage
25 % de
déchets non
valorisables

Filières de
recyclage
75 % de déchets
valorisables :
bois, mobilier,
métaux ...





Le Siaep de la Puisaye :

- regroupe huit communes (Alligny-Cosne, Arquian, Bitry, Bouhy, Ciez, Dampierre, St Amand en Puisaye, St Vérain ainsi que 30 abonnés de St Loup) ce qui représente 3.861 abonnés soit 4.854 habitants.
- assure les compétences suivantes : production d'eau potable, transfert d'eau et distribution.

Pour assurer ces compétences,

le Siaep possède :

- 3 points de prélèvements qui sont la Chapelle (Arquian), Chantemerle (Bitry) et la Vrille (St Amand en Puisaye) ;
- 2 stations de traitement qui sont la Chapelle et Maison-Fort ;
- 8 réservoirs.

Afin d'assurer la distribution d'eau potable sur son territoire, le Siaep possède 313,1 km de canalisations.

Il faut savoir que lorsque l'on paie une facture d'eau, ce n'est pas l'eau prélevée dans la ressource que l'on paie mais le coût de l'ensemble des services rendus pour bénéficier d'une eau potable, à domicile, toute l'année. Il est donc plus juste de parler du "prix des services de l'eau".

Voici quelques explications sur les différentes rubriques qui apparaissent sur votre facture :

La distribution de l'eau qui comprend :

- une part fixe correspondant à votre **abonnement** au service d'eau. C'est le prix de l'accès à l'eau potable. Il sert à financer les investissements, l'entretien du patrimoine, les salaires des techniciens et agents. Ce poste inclut en principe les frais d'entretien du compteur et du branchement,
- une part variable correspondant à votre **consommation**.

Les taxes qui sont reversées

aux organismes publics :

- la **redevance pollution** qui est ensuite reversée à l'Agence de l'eau afin de financer des actions de préservation de la ressource en eau : en application de l'article L.213-10-3 du code de l'environnement, toute personne abonnée au service d'eau potable, utilisant l'eau à des fins domestiques ou tout établissement industriel qui n'est pas redevable direct auprès de l'agence est assujetti à la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique. La redevance est assise sur le volume d'eau facturé à l'abonné ;
- la **TVA** qui est ensuite reversée à l'Etat et qui s'applique à tous les éléments de la facture.

BORNE DE CHARGE ÉLECTRIQUE POUR VÉHICULE SUR BOUHY

Le Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre s'est engagé sur un programme de déploiement de bornes de charge pour véhicule électrique sur l'ensemble du territoire nivernais.



Depuis 2017, plus de 46 bornes ont été mises en service sur le département nivernais. Elles sont équipées de deux points de charge chacun comprenant deux prises : une type 2 et une prise domestique par point de charge.

1 de ces 46 bornes déployées sur l'ensemble du territoire nivernais est située à Bouhy.

Avec six autres Syndicats d'Énergies de Bourgogne Franche-Comté, le SIEEEN s'est associé pour vous permettre de vous recharger avec un seul badge sur une majeure partie du territoire.

Comme pour toutes les bornes publiques, la charge sur celle de votre commune est gratuite. Les tarifs sont en cours d'étude et de validation auprès des élus du SIEEEN. Ils seront appliqués lors du 2^{ème} semestre 2022 et affichés sur toutes nos bornes du réseau nivernais en temps voulu.

Comment obtenir un badge :

- Vous pouvez demander votre badge d'accès depuis le site internet du : <http://www.sieeen.fr> (bandeau en haut à gauche du site - Freshmile) afin de vous permettre d'accéder au réseau de borne de charge pour véhicule électrique sur la Bourgogne Franche-Comté : **sélectionner « Résident nivernais » pour obtenir le bon badge.**
- Après avoir validé votre inscription en ligne, un badge d'accès vous sera envoyé par voie postale.
- Vous pouvez également accéder à la borne depuis votre smartphone, en flashant le QR code sur l'emplacement de votre véhicule.



BIENVENUE
BORNE DE RECHARGE
SIEEEN

DÉMARRER LA CHARGE	TARIFS	INFOS UTILES
<p>1/ Sélectionnez votre emplacement</p> <p>2/ Présentez votre badge</p> <p>ou</p> <p>Scannez le QR code avec votre téléphone ou via l'Application Freshmile</p> <p>3/ Ouvrez la trappe et branchez-vous</p> <p>Bien refermer la trappe lorsque vous commencez une charge et lorsque vous vous êtes débranchés</p>	<p>Tarifs en cours d'étude et d'exécution prochainement</p> <p><small>Si vous êtes abonné chez un autre opérateur, renseignez-vous sur les tarifs qu'il vous applique.</small></p>	<p>Pour vous abonner, rendez-vous sur www.sieeen.fr</p> <p>Une question devant la borne ? Assistance : 03 67 47 07 67 (24/7)</p> <p>Une question générale ? support@freshmile.com</p> <p> ▶ Disponible ▶ En charge ▶ Hors-service </p> <p>Vérifiez que la trappe soit bien fermée.</p>

Réseau de bornes de charge électrique nivernais - www.sieeen.fr

Mode opératoire pour se charger :

- Attention !** veiller à toujours bien refermer la trappe afin de laisser la borne disponible pour les futurs utilisateurs !
- Merci de ne pas dépasser le délai de 2h/3h de charge sur votre emplacement**, afin de laisser la place à d'autres utilisateurs (des amendes pourraient être mises en place).

En savoir plus sur le Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre

Le SIEEEN est un établissement public qui met ses compétences au service des collectivités nivernaises et de leurs administrés. Il s'agit d'un syndicat mixte ouvert à la carte auquel adhère l'ensemble des communes de la Nièvre ainsi que le Conseil départemental.

Créé en 1946 pour achever l'électrification du département, le Syndicat a depuis étendu ses activités à des domaines très variés : architecture, équipement, gestion des déchets ménagers, énergies renouvelables, groupement d'achat, thermie bois et gaz, éclairage public, installation d'infrastructures de recharge pour véhicule électrique, TIC, cartographie et SIG...

Plus d'infos : <http://www.sieeen.fr>

BOUHYTANNUAIRE

ASSOCIATIONS

Amis du Moulin Blot (Les)

Président : Jean-Louis CHAMPAGNAT06 83 21 72 55

Vice-Président : Jean-Pierre DAVIAUD06 15 90 68 45

Association Chapelle Sainte-Anne de Bouhy

Président : Daniel BERT03 86 26 40 80

Comité des Fêtes

Président : Guillaume CIFELLI06 86 27 20 63

FNACA

Président : Pierre DRAPIER03 86 26 46 94

CENTRE SOCIAL

Saint-Amand-en-Puisaye

Services administratifs

12 bis rue du Faubourg Neuf03 86 39 67 39

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Toucy

5 rue des Montagnes03 86 74 35 97

www.ecole-musique-puisaye.org

EDF

Mon compte sur serveur local0 800 123 333

Mon conseiller EDF39 29

ENSEIGNEMENT

Enseignement primaire

Ecole maternelle, Bouhy03 86 26 99 31

CP et CE1, Bouhy09 71 58 44 06

Du CE1 au CM2, Dampierre-ss-Bouhy03 86 26 47 48

Enseignement secondaire

Saint-Amand-en-Puisaye

Collège Arsène Fié, r St-Sauveur03 86 39 61 73

Cosne-Cours-sur-Loire

Lycée agricole, 66 r Jean Monet03 86 26 67 67

Lycée polyvalent Pierre-Gilles de Gennes,

r Colonel Rabier03 86 28 23 45

BTS métiers de l'eau,

33 r Rivières St-Agnan03 86 28 29 08

Lycée privé Simone Dounon,

r Marcellin Berthelot03 86 28 00 58

GENDARMERIE NATIONALE

Saint-Amand-en-Puisaye

58 rte de Cosne03 86 39 62 40

GENDARMERIE NATIONALE 17

GÎTES RURAUX/CHAMBRES D'HÔTES

MANGET Franck, Vauvrière06 75 20 38 00

MANGET Michel, Le Feslot06 83 03 25 40

ROZEMA Gerriane, Ravière07 86 66 27 17

MAISON DE RETRAITE

Saint-Amand-en-Puisaye

EHPAD Les Ocrières

12 rue du Faubourg Neuf03 86 39 75 13

Entrains-sur-Nohain

5 Grande Rue03 86 29 24 31

NOTAIRE

Donzy

Maître Jean-Paul JACOB,

15 Rue de la Bertine.....03 86 39 30 00

Saint-Amand-en-Puisaye

Office notarial, 1 Rue des Fontaines03 86 20 06 99

Saint-Sauveur-en-Puisaye

Maître Sébastien FOSSOYEUX,

17 Rue Saint-Claude03 86 45 51 48

OFFICE DU TOURISME

Accueil touristique de Saint-Amand-en-Puisaye

6 Grande Rue03 86 39 63 15

mail : otpuisayenivernaise@free.fr

site internet : ot-puisaye-nivernaise.fr

PHARMACIES

Saint-Amand-en-Puisaye

Pharmacie BAHOUS, place du Marché03 86 39 63 27

Entrains-sur-Nohain

Pharmacie moderne, 4 place du Marché03 86 29 22 32

POMPIERS

POMPIERS 18

avec un tél. portable 112

SNC POUILLOT

TRAVAUX AGRICILES

Grattechien
58310 BOUHY
Tél. 03 86 26 45 60



AZ' ALINE

ANIMATRICE EN GERONTOLOGIE A DOMICILE
INSTRUCTRICE ZUMBA

N° 34, FORGES
58310 BOUHY
07 50 94 58 80 / alinecarre@sfr.fr

LA POSTE

Saint-Amand-en-Puisaye03 86 39 60 21

SANTÉ

MAISON DE SANTÉ – SAINT-AMAND-EN-PUISAYE

16 Grande Rue03 86 39 18 88

DIÉTÉTICIENNE

Sabine GUILLEREAU06 61 60 45 29

INFIRMIÈRES

Marie-Françoise METAIS, Lucie SERIN,

Claire D'HONDT, Sophie MOISSETTE03 86 39 72 76

KINÉSITHÉRAPEUTE

Iulan LOLOS, Irina SABADUS03 86 39 68 98

MÉDECINS

Christophe JARNY, Michel SERIN03 86 39 18 88

ORTHOPHONISTE

Fabienne BOUTAULT03 86 39 19 73

OSTÉOPATHE

Clémentine CABBEKE03 86 22 42 61

PÉDICURE-PODOLOGUE

Gaëlle BOIZEAU06 64 30 19 70

PSYCHOLOGUE

Aline PERCHE03 86 39 18 88

SAGE-FEMME

Sylvie PERRIN06 33 93 24 23

DENTISTE

Donzy

François FREGÉAL, 21 Grande Rue03 86 39 33 93

INFIRMIERES

Etais-la-Sauvin

Sonia BARDELA, Margaux DESCHEFFER, Lise LAMARRE

22 Grande Rue03 86 47 23 75

KINÉSITHÉRAPEUTE

Entrains-sur-Nohain

Elisabeth HILDERINK

12 Place Saint-Sulpice06 59 54 70 07

MEDECINS

Entrains-sur-Nohain

Alain CONSEIL, Rue du Chapeau Rouge03 86 29 22 11

Saint-Sauveur

Paulo Da Silva MOREIRA03 86 44 41 69

PÔLE SANTE

Cosne-Cours-sur-Loire

8 rue Franc Nohain03 86 28 60 00

SAMU 15

Urgences 03 86 26 56 07

SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

Saint-Amand-en-Puisaye

ATOME Saint-Amand (aide et repas à domicile)

16 Grande Rue03 86 39 74 68

SERVICES PUBLICS

Allô, services publics39 39

Saint-Amand-en-Puisaye

France services, 12 bis r du Faubourg Neuf03 86 39 67 39

franceservices-saintamand@cscpf.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Saint-Amand-en-Puisaye

SIAEP, rte de Dampierre03 86 39 67 30

TAXIS

Ambulances du Nohain03 86 28 18 37

Frédéric DOUTE03 86 39 73 81

Taxi d'Entrains03 86 29 25 43 – 06 76 66 01 41

TRANSPORTS

Ligne de marché Entrains-sur-Nohain / Cosne-sur-Loire

Transport collectif pour se rendre au marché, faire ses courses,
ses démarches administratives...

Prix du trajet 1,50 € (3 € aller-retour)

Ticket en vente à bord

ALLERS	Mercredi et vendredi	RETOURS	Mercredi et vendredi
BOUHY Forges	08:05	COSNE Gare	12:00
BOUHY Eglise	08:10	ST-AMAND Eglise	12:50
BOUHY Mairie	08:11	BOUHY Mairie	12:59
ST-AMAND Eglise	08:20	BOUHY Eglise	13:00
COSNE Gare	09:05	BOUHY Forges	13:05
COSNE Mairie	09:20		

(la ligne ne circule pas les jours fériés)

VETERINAIRES

Entrains-sur-Nohain

Groupement Vétérinaire d'Entrains

Place du Marché03 86 29 28 44

Donzy

SCP vétérinaire Droui - Picard - Vanholsbeke

Route de l'Abbaye03 86 39 34 09

VICTIMES (AIDE AUX)

ANDAVI Nevers03 86 36 67 83

n° national0 810 09 86 09

Association nivernaise d'aide aux victimes

Horaires et permanences

Cosne-sur-Loire (maison de quartiers Saint-Laurent) :

mercredi de 9h15 à 12h



ELIMINATION DES DÉCHETS BRÛLAGE DES DÉCHETS

Le règlement sanitaire départemental approuvé par arrêté préfectoral du 21 novembre 1985, relatif à l'élimination des déchets et mesures de salubrités générales dispose que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ». **Les déchets verts sont assimilés à des ordures ménagères.** De même, tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits.

Chacun est tenu d'utiliser les divers moyens mis à disposition pour l'élimination des déchets (containers pour le tri sélectif, déchetterie, ramassage des ordures ménagères).

BRUITS DE VOISINAGE

En application de l'arrêté préfectoral du 21 mai 2007, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- **les samedis** de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- **les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h

DIVAGATION DES CHIENS

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de la voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse (article L. 211-23 du Code Rural).

Les chiens errants sont conduits à la fourrière, où ils sont gardés (article L. 211-22 du Code Rural)



S.E.M.P. CARS
TOUT POUR VOTRE AUTO

Stéphane MARTIGNON

Mécanique générale

EIRL SEMPCARS - 3 Les Marquis 58310 BOUHY
Mob : 06 22 84 26 75
Email : semcars@gmail.com



Sylvain Brioude
PATRILOINE / ARCHITECTURE / DESIGN

2 rue du Crot Barbet 58310 Bouhy
Tel : 06.83.07.20.64 • contact@sylvainbrioude.com

Architecte DPLG
Architecte du Patrimoine diplômé du CEDHEC

*Agence d'architecture spécialisée dans la réhabilitation,
la mise en valeur et le réaménagement du bâti ancien (public et privé)*

ETAT CIVIL 2020



Naissances

21 avril Théo JUDÉE
07 octobre Thia GODARD BEAUVALLET

Mariages

17 avril
Christine GUÉRÉDRAT et Bernard GENTY

Décès

23 février Jeannine MONER
30 mai Jeannine GENTY, née TORCOL
31 mai Christian RAUTUREAU
16 juin Jeannine CIFELLI, née CHABIN
29 juin Solange ANANIAN, née MARCHAIS
07 septembre Renée VILDÉ, née RAMEAU
15 septembre Pierre DUTEY
27 septembre Didier CHARRAULT
12 novembre Jean-Michel BILLEBAULT
18 décembre Michel LAURENT

LAURÉATS 2020

Brevet des Collèges

→ Carolane CIFELLI

Brevet d'études
professionnelles agricoles

→ Honorine LAUDINOT



PÊCHE 2022

→ Du 03 au 30 avril

Ouverture les week-ends
et les jours fériés

→ Du 1^{er} mai au 30 septembre

Ouverture tous les jours

→ Du 1^{er} au 31 octobre

Ouverture les week-ends
et les jours fériés



Les tickets sont en vente :
du lundi au vendredi, en mairie
aux heures d'ouverture du
secrétariat le samedi matin
auprès de :
M. DAVIAUD au 06 15 90 68 45 ou
M. CIFELLI au 06 86 27 20 63

LOCATION SALLE DES FÊTES

GRANDE SALLE

+ petite salle
+ jouissance de la cuisine et du réfrigérateur
+ vaisselle fournie à la demande

Location d'une journée

administrés 200 €
personnes extérieures 270 €

Occupation de moins de 5 heures

sans fourniture de vaisselle
administrés 145 €
personnes extérieures 170 €

+ supplément ménage 35 €

PETITE SALLE UNIQUEMENT

+ jouissance de la cuisine et du réfrigérateur
+ vaisselle fournie sur demande

Location d'une journée

administrés 110 €
personnes extérieures 160 €

+ supplément ménage 20 €

FÊTES & MANIFESTATIONS 2022

Tête de veau

→ samedi 05 mars

Randonnée VTT Pédestre

→ dimanche 27 mars

Concert Trompes de chasse

→ samedi 09 avril

Saint-Pèlerin

→ dimanche 15 mai

Randonnée nocturne

→ samedi 04 juin

Fête du Moulin

→ dimanche 26 juin

Fête Nationale

→ mardi 14 juillet

Sainte-Anne

→ samedi 30 et
dimanche 31 juillet

Foire de Bouhy

→ dimanche 20 novembre

Toutes les informations données dans ce bulletin sur les événements, manifestations et fêtes prévues pour 2022 le sont sous réserve des mesures gouvernementales qui pourraient être prises.

INFOS UTILES

MAIRIE

8 rue de la Puisaye - 03 86 26 44 06

mail : mairie-bouhy@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h

Mercredi, vendredi : 14h - 18h

site internet : www.bouhy.net

AGENCE POSTALE COMMUNALE

8 rue de la Puisaye - 03 86 26 23 52

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h

Mercredi : 14h - 18h

Vendredi : 14h - 16h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE SAINT-AMAND-EN-PUISAYE

DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE

Lundi : 9h-12h / 14h-17h

Mercredi : 9h-12h / 14h-17h

Samedi : 9h-12h / 14h-17h

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS

Lundi : 9h-12h

Mercredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h / 14h-17h



France SERVICES DE SAINT-AMAND

PERMANENCE EN MAIRIE
DE BOUHY :

1^{er} mardi du mois de 9h à 12h

S.O.S LITIGES 58

VOUS CONSEILLE, VOUS DÉFEND
ET VOUS AIDE À AMÉLIORER VOTRE
POUVOIR D'ACHAT



Achats en magasin ou en ligne, Litiges avec des artisans, Litiges de la construction, Energie, Internet, Téléphonie, Conflits du travail, Conflits de voisinage, Litiges locatifs, Litiges avec des professions libérales, Litiges avec des entreprises ou des commerçants, Litige routier, Litiges Banques et assureurs, Litiges de la santé, Litige pénal.

Association de Défenses des consommateurs

35 rue du bourg - 58460 Varennes-Vauzelles

Tél : 06 50 00 77 31 ou 03 86 38 22 03

soslitigess58@gmail.com

<http://sos-litiges-58.e-monsite.com/>

Crédits photos :

Crédits photos : Sabine Prègermain, Nicole Czajkowska, Florent Carré, Evelyne Vergnol, Marion Potignat, Comité des Fêtes de Bouhy, Centre social de Saint-Amand-en-Puisaye, Amicale des Donneurs de Sang de Saint-Amand-en-Puisaye